



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

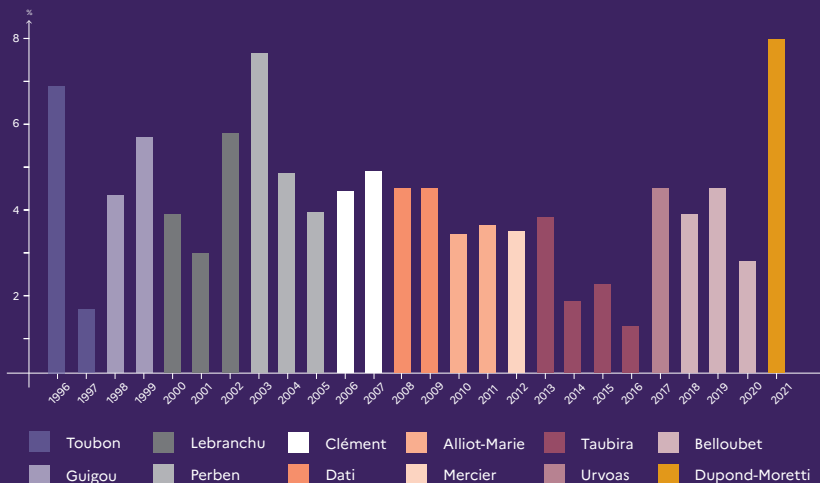
PROJET DE LOI DE FINANCES

2021

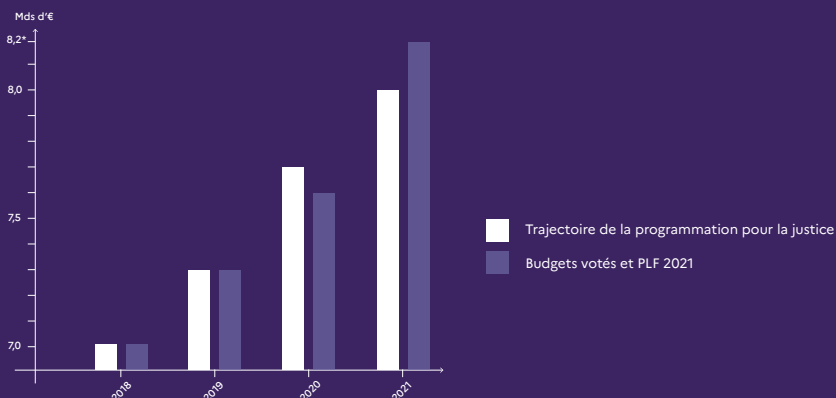
EN CHIFFRES

Un effort budgétaire sans précédent

Augmentations du budget Justice en %



Que la Justice ait les moyens d'agir !



Le plus grand plan de recrutement lancé au ministère de la justice

2 450 emplois nets supplémentaires pour sortir la justice du dénuement

Protection judiciaire de la jeunesse

40 emplois

Secrétariat général

50 emplois

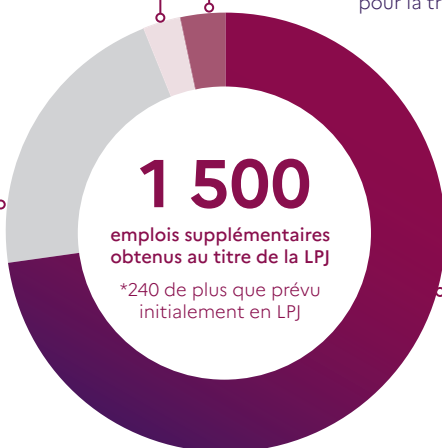
pour la transformation numérique

Services judiciaires

318 emplois

Administration pénitentiaire

1 092 emplois



Une priorité, la justice de proximité



Renforts pour les services pénitentiaires d'insertion et de probation

: 100 emplois

Éducateurs pour la protection judiciaire de la jeunesse

: 86 emplois

Juristes et renforts de greffe

764 emplois



Une forte progression des crédits en 2021

+200 M€ pour la justice de proximité

Budget 2021

8,2 Mds €

hors contribution au compte d'affectation spéciale «CAS» pensions

Hausse des crédits

+8 %

à périmètre constant, plus forte hausse depuis un quart de siècle

Justice de proximité

+200 M€

pour lutter contre la délinquance du quotidien au plus près des victimes et renforcer l'action judiciaire de proximité, (dépenses de personnel incluses)

Frais de justice

+127 M€

pour renforcer les moyens d'enquête et d'expertise de la justice et pour renforcer la médecine légale

Valorisation des agents

+51 M€

pour renforcer l'attractivité des métiers de la justice et reconnaître l'engagement des agents

Action sociale

+7 %

pour accompagner les agents, après +8% en 2020

Accès au droit et médiation

+10 % **+55 M€**

pour développer
l'accès au droit et revaloriser
l'aide juridictionnelle

Protection judiciaire de la jeunesse

+33 M€

pour renforcer les associations
d'accompagnement des jeunes
et mettre en œuvre la réforme
de la justice pénale des mineurs

Immobilier pénitentiaire

+42 % **556 M€**

pour construire
15 000 places de prison
d'ici 2027 et améliorer la maintenance
des établissements existants

Immobilier des juridictions

+6 % **227 M€**

pour mettre en œuvre
la programmation immobilière
et accompagner la réforme de
l'organisation des juridictions

Investissements informatiques

+16 % **158 M€**

pour la mise en œuvre
du plan de transformation
numérique en faveur
d'une justice plus efficace
et mieux accessible

Sécurité pénitentiaire

+10 % **63 M€**

pour accompagner le renforcement
de la vidéosurveillance au sein
des établissements pénitentiaires,
pour poursuivre le déploiement
des systèmes de brouillage des
communications illicites et la lutte
contre les drones malveillants

Insertion et probation

82 M€

Pour développer la mise en œuvre
des peines alternatives
à l'incarcération dont la surveillance
électronique et les aménagements de
peine

Des moyens massifs pour la justice de proximité : +200 M€ et 950 recrutements supplémentaires

Renforts humains massifs pour les juridictions : recrutement de 764 juristes assistants et renforts de greffes. Doublement du recours aux magistrats honoraires et aux délégués du procureur. 63 M€.

Tous ces renforts vont permettre aux magistrats et aux greffiers de se concentrer sur la tâche essentielle de juger. Cela va permettre de réduire significativement les délais de jugement en 2021. Un juriste assistant permet à un magistrat de gagner du temps dans la préparation de l'audience. Il fait notamment toutes les recherches juridiques. Avec l'aide d'un juriste assistant, le nombre de jugements rendus par un magistrat peut doubler.

Hausse des moyens d'expertise des juridictions pour une justice rapide et de qualité : +100 M€ pour les frais de justice.

Accélération et diversification de la réponse pénale pour 17 M€ (bracelets électroniques, bracelets anti-rapprochement, TIG, travail non rémunéré...) et recrutement de 100 conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation.

Amélioration de l'accompagnement des mineurs délinquants : 20 M€ pour financer le soutien du milieu associatif et recrutement supplémentaire de près de 90 éducateurs dans les prochaines semaines.

Contacts presse
secretariat-presse@justice.gouv.fr